



Déclaration au Conseil supérieur de l'éducation du 14 décembre 2017

Nous devons aujourd'hui nous prononcer sur le caractère moins exceptionnel qu'exceptionnel du redoublement. Nous l'avons déjà dit ici et toutes les études le confirment, le redoublement n'est pas la réponse à la difficulté scolaire. On avait en 2014 un texte qui limitait le recours au redoublement mais ne présentait aucun moyen pour prévenir la difficulté et là nous avons un texte qui ne propose pas davantage de moyens mais ouvre les vannes du redoublement. C'est un aveu d'échec d'un système scolaire incapable de proposer des alternatives pour prévenir et remédier à la difficulté scolaire.

Ce retour du « redoublement » est une annonce qui ressemble à tant d'autres, qui ne visent qu'à flatter une partie de l'opinion publique en lui offrant le remake d'une école d'autrefois, fantasmée, comme permettant la réussite alors qu'elle était on ne peut plus discriminante et élitiste, laissant à sa porte un pan entier d'écoliers. Que dire des mesures supposées « volontaristes » qui ont suivi les résultats de PIRLS ? Des problèmes de compréhension ? Faites donc une dictée ! On ne pouvait être plus hors sujet ...

Les évaluations de PIRLS doivent nous alerter même si chaque évaluation doit être prise en regard d'autres. Il n'empêche, PIRLS démontre que les programmes de 2008 centrés sur les fondamentaux et axés sur les automatismes au détriment du sens, n'ont pas permis d'enrayer la chute. L'étude pointe l'insuffisance de formation des enseignants français (38% non formés contre 22% en moyenne dans les autres pays européens), et il est aisé de constater qu'à économie égale les pays ayant des effectifs moins élevés, et consacrant donc une part plus importante de leur budget à l'éducation, sont devant nous.

Voilà donc les vrais leviers à actionner, il ne s'agit pas de se payer de mot « priorité » ou « confiance » ou de réaliser un Vade-mecum mais bien d'investir dans l'école pour former les enseignants avec une formation soutenue et de qualité qu'elle soit initiale ou continue et qui s'appuie sur toutes les disciplines concernées par l'éducation sans parti pris, des effectifs moins lourds notamment pour favoriser une bonne appropriation du langage en maternelle, des maîtres spécialisés en nombre suffisant (faut-il rappeler la suppression de 5000 RASED ?), des plus de maîtres (plus de la moitié d'entre eux ont disparu à cette rentrée au profit des CP dédoublés), du temps pour travailler en équipe et avec les familles. Ce sont des mesures à cette hauteur, autrement plus volontaristes, qui permettront de renverser la tendance d'un système scolaire qui se dégrade et exacerbe les inégalités scolaires, ce qui est insupportable en tout premier lieu aux enseignants empêchés actuellement par cette insuffisance de formation et de moyens de bien faire leur travail.

C'est pour cette raison également que les enseignantes et les enseignants de Seine-Saint-Denis sont en grève aujourd'hui pour obtenir une dotation suffisante de postes

et le réemploi des CUI qui accompagnaient la scolarisation des élèves en situation de handicap ou aidaient les directrices et directeurs à bien faire fonctionner les écoles. Car ce sont bien les enseignants qui sont en première ligne. Eux dont PIRLS nous dit qu'ils sont en dernière place pour ce qui est de la bonne perception de leur métier. Cela doit aussi nous inquiéter. Les enseignants sont recrutés à BAC +5, ils ont une expertise professionnelle : ce sont eux qui doivent choisir les méthodes et les approches les mieux adaptées à leur public. Ils ne doivent pas être transformés en simples exécutants pour lesquels on choisirait méthode, manuel et que l'on mettrait en concurrence. La mise à mal de l'autonomie des enseignants, de leur liberté pédagogique, et la culture de l'évaluation ont fait des dégâts dans de nombreux pays. En France, avec un métier qui n'est pas attractif nous devons être prudents sur l'importation de modèles qui ne tiennent pas compte de la singularité des élèves, de la complexité de la classe et de la professionnalité du maître ou de la maîtresse.

D'autres sujets nous alertent aussi. Si le chef de l'État décrète l'égalité des sexes « grande cause du quinquennat », la mise en musique par le ministre de l'Éducation nationale qui renvoie le sujet au « respect d'autrui » n'est pas à la hauteur. C'est un apprentissage certes fondamental, mais qui n'est pas forcément lié à l'égalité. Le respect peut se concevoir à l'intérieur d'une hiérarchie, d'un système de domination. Le Défenseur des droits l'énonce quant à lui très clairement : « *Le fondement de tout, ce sont les préjugés, les stéréotypes, qui alimentent une mentalité collective persistant à se référer implicitement à une inégalité de nature entre les femmes et les hommes.* » Au SNUipp-FSU, on sait que l'égalité, ça s'apprend. Et ça commence par intégrer cet aspect dans la formation des maîtres. Quant aux outils ils existent, comme les ABCD de l'égalité qui permettaient de déconstruire les stéréotypes et là où les parents étaient informés de la réalité du dispositif, ils ne le contestaient pas, et même y adhéraient.

Sur la laïcité, annoncer la création dans tous les rectorats d'« *unités laïcité* » ou d'un conseil des sages alors qu'il existe déjà un observatoire de la laïcité et des référents laïcité laisse songeur. Mais le fait de remettre l'accent sur les mères voilées qui encadrent des sorties scolaires, sans raison particulière, nous semble pour le moins malheureux. En 2012, Luc Chatel, interdisait aux mères voilées d'accompagner les sorties scolaires. Mais en décembre 2013, le conseil d'État a rendu un avis expliquant que les parents accompagnant des sorties scolaires ne peuvent être considérés comme des agents auxiliaires du service public et qu'ils ne sont donc pas soumis à la neutralité religieuse imposée aux enseignants. Le livret laïcité de l'Observatoire de la laïcité que l'on trouve sur le site du ministère le rappelle clairement. Nous sommes fort aises que le ministre ait une opinion personnelle mais si celle-ci est contraire à la jurisprudence, il ne peut s'en prévaloir et attiser les braises. D'autant qu'au quotidien nos collègues engagent régulièrement le dialogue avec les familles et les situations conflictuelles sont très marginales.

Nous pourrions finir en chanson, mais il nous faudra attendre 2018, pour faire une chorale, moment sans nul doute fédérateur mais qui ne saurait rassembler tout l'enseignement de la musique ni cacher durablement les inégalités persistantes et les difficultés que les enseignants rencontrent.

« En toute chose il faut considérer la fin. » disait La Fontaine